

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02873 Numéro SIREN : 534 088 752 Nom ou dénomination : EMERGENCE

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2021 sous le numéro de dépôt 4923

EMERGENCE

Société par actions simplifiée

Au capital de 500 000,00 euros

Siège social : 102, rue Henri Barbusse 95100 ARGENTEUIL

534 088 752 RCS de PONTOISE

Bilan
de
l'exercice clos le 30/06/2020

Calpi en forme




IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072019	et clos le	30062020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS EMERGENCE		102 RUE HENRI BARBUSSE	
SIRET	5 3 4 0 8 8 7 5 2 0 0 0 2 5	95100 ARGENTEUIL	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	HOLDING PATRIMONIALE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	----------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABINET CLEMENT-HUGUET 20 AVENUE VICTOR CRESSON BP 60 92130 ISSY LES MOULINEAUX Tél: 01 47 36 59 89		Tél:	
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant	
		Date: 28/10/2020 Lieu: ARGENTEUIL	
		Qualité et nom du signataire: PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature: OBIANAY ROBERT ROMAIN	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Désignation de l'entreprise : **SAS EMERGENCE** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
Adresse de l'entreprise **102 RUE HENRI BARBUSSE** **95100 ARGENTEUIL** Durée de l'exercice précédent* **12**
Numéro SIRET* **5 3 4 0 8 8 7 5 2 0 0 0 2 5** Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 0 0 6 2 0 2 0 1		N-1 13 0 0 6 2 0 1 9		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
		1		2		4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	95 132	AC	61 142	33 990	57 017	
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 296	AG	3 982	1 314	1 234	
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	4 201	AK	4 201		232	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	80 544	AU	32 193	48 350	38 858	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	1 770 578	CV		1 770 578	1 545 828	
	Créances rattachées à des participations	BB	1 043 372	BC		1 043 372	759 043	
	Autres titres immobilisés	BD	171 600	BE		171 600		
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	21 193	BI		21 193	43 394	
	TOTAL (II)	BJ	3 191 915	BK	101 519	3 090 397	2 445 606	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens		BN		BO				
En cours de production de services		BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis		BR		BS				
Marchandises		BT		BU				
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW				
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	91 735	BY		91 735	36 000	
Autres créances (3)		BZ	106 784	CA		106 784	70 062	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	62	CE		62	30
	Disponibilités	CF	24 232	CG		24 232	113 579	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	770	CI		770		
	TOTAL (III)	CJ	223 582	CK		223 582	219 671	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 415 498	1A	101 519	3 313 979	2 665 277	
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 064 565	(3) Part à plus d'un an :	CR	
	Clause de réserve		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SAS EMERGENCE

Neant ☐

Exemple à conserver par le déclarant

Désignation de l'entreprise : SAS EMERGENCE		Néant ☐		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500.....000.....)	DA	500 000	3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	300	300
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	125 688	523 705
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	232 104	127 842
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	858 091
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 174 516	1 287 272
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	683 146	590 747
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	87 927	65 246
	Dettes fiscales et sociales	DY	124 283	67 164
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	368 750	
	Autres dettes	EA	17 266	
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	2 455 888	2 010 429
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 313 979	2 665 277
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 416 923	336 436
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	23 370	535	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS EMERGENCE

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	}	biens*	FD		FE		FF	
				FG	429 467	FH		FI	429 467
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	429 467	FK		FL	429 467	353 712	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN		13 759	
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	8 835	5 067	
	Autres produits (1) (11)					FQ	64	8	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	438 366	372 545
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	202 565	172 516
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	6 351	14 794
	Salaires et traitements*						FY	139 890	97 701
	Charges sociales (10)						FZ	53 688	40 732
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	}	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	35 505	22 294	
				- dotations aux provisions		GB			
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	65	2
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	438 063	348 038
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	303	24 507
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 567	1 672
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	283 234	133 162
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	284 802	134 834
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	33 144	29 715
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	33 144	29 715
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	251 658	105 118	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	251 960	129 625	

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2020

Page 27

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EMERGENCE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 180	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		15
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 180	15
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 536	1 348
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	22 501	450
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	25 037	1 798
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(19 857)	(1 783)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	728 348	507 394
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	496 244	379 552
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	232 104	127 842
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	13 608	13 608
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	8 835	5 067
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf état annexe		25 037		5 180
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EMERGENCE

Société par actions simplifiée

Au capital de 500 000,00 euros

Siège social : 102, rue Henri Barbusse 95100 ARGENTEUIL

534 088 752 RCS de PONTOISE

Annexe au Bilan

de

l'exercice clos le 30/06/2020

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Evaluation des amortissements	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	8
Disponibilités en Euros	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	10
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait marquant est à signaler au cours de cet exercice

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	95 132		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	8 797		700
Installations générales agencements aménagements divers	54 377		20 381
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 048		737
TOTAL	59 426		21 118
Autres participations	2 259 996		496 640
Prêts, autres immobilisations financières	43 394		
TOTAL	2 303 390		496 640
TOTAL GENERAL	2 466 745		518 458

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			95 132	95 132
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 497	9 497
Installations générales agencements aménagements divers			74 759	74 759
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 785	5 785
TOTAL			80 544	80 544
Autres participations			2 756 636	2 756 636
Prêts, autres immobilisations financières			43 394	43 394
TOTAL			2 800 030	2 800 030
TOTAL GENERAL			2 985 203	2 985 203

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	38 115	23 027		61 142
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 331	852		8 183
Installations générales agencements aménagements divers	16 114	11 230		27 344
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 453	396		4 849
TOTAL	20 567	11 626		32 193
TOTAL GENERAL	66 013	35 505		101 519

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	23 027				
Autres immob.incorporelles TOTAL	852				
Instal.générales agenc.aménag.divers	11 230				
Matériel de bureau informatique mobilier	396				
TOTAL	11 626				
TOTAL GENERAL	35 505				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 043 372	0	1 043 372
Autres immobilisations financières	21 193	0	21 193
Autres créances clients	91 735	91 735	
Personnel et comptes rattachés	34	34	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	383	383	
Impôts sur les bénéfices	9 725	9 725	
Taxe sur la valeur ajoutée	32 469	32 469	
Divers état et autres collectivités publiques	5 077	5 077	
Débiteurs divers	59 095	59 095	
Charges constatées d'avance	770	770	
TOTAL	1 263 853	199 288	1 064 565

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	23 370	23 370		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 151 146	283 458	772 862	94 826
Emprunts et dettes financières divers	328 103	328 103		
Fournisseurs et comptes rattachés	87 927	87 927		
Personnel et comptes rattachés	38 139	38 139		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 930	48 930		
Taxe sur la valeur ajoutée	28 718	28 718		
Autres impôts taxes et assimilés	8 496	8 496		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	368 750	368 750		
Groupe et associés	355 043	355 043		
Autres dettes	17 266	17 266		
TOTAL	2 455 888	1 588 200	772 862	94 826
Emprunts remboursés en cours d'exercice	209 081			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	5 000.0000	100			100

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	171 600
Créances clients et comptes rattachés	36 000
Autres créances	5 460
Total	213 060

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 708
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 533
Dettes fiscales et sociales	59 687
Autres dettes	320
Total	121 248

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	770
Total	770

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
CA PRESTATION DE SERVICE	429 467
Total	429 467

Répartition par secteur géographique	Montant
CA FRANCE	429 467
Total	429 467

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS EMERGENCE
95100 ARGENTEUIL

Page : 10

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - ETABLISSEMENTS LABICHE - LES AMBULANCES GEFER - DELTA AMBULANCES - AIR ASSISTANCE AMBULANCES - MAISON B2R - Participations détenues entre 10 et 50 % - RUEIL 92 MALMAISON - 911 EMERGENCY	7 622	159 257	100.00	461 604	461 604			907 358	1 231	39 600	
	18 294	225 188	100.00	592 414	592 414			981 343	24 730	100 000	
	7 600	222 307	95.00	183 200	183 200			722 589	19 756	32 000	
	8 000	223 460	95.00	302 800	302 800			1 217 095	3 948	100 000	
	1 000	196	95.00	950	950			32 546	196		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	2 000	272 197	50.00	1 000	1 000			1 080 855	29 592		
	4 000	110 445	49.00	1 960	1 960			454 036	3 865		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	5 180	
Total	5 180	
Charges exceptionnelles		
- CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES	1 887	
- AMENDES	649	
- VNC IMMO FIN	22 501	
Total	25 037	

EMERGENCE

Société par actions simplifiée

Au capital de 500 000,00 euros

Siège social : 102, rue Henri Barbusse 95100 ARGENTEUIL

534 088 752 RCS de PONTOISE

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 17/12/2020

L'an Deux Mille Vingt, le Jeudi Dix-sept Décembre, à Neuf heures, les actionnaires de la Société EMERGENCE se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre remise par courrier électronique en date du 1er Décembre 2020.

Il a été établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Michel ROUCHY, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Robert BIANAY préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 100 actions, soit plus du cinquième du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes,
- rapport du Commissaire aux comptes,
- le rapport de gestion du Président,
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis, le Président déclare que son rapport, le rapport du Commissaire aux comptes, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été transmis aux associés et tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :



- Rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 30/06/2020,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2020,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2020 et quitus au Président,
- Affectation du résultat,
- Pouvoirs en vue des formalités,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport, du rapport du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions proposées.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION - Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 232 104 euros, de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau antérieur : 125 688 €
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 232 104 €

Affectation :

- Au titre de la réserve légale : 11 605 €
- A titre de dividendes : 30 000 €
 - dont, à l'action de préférence de catégorie AP1 : 20 000 €
 - dont, à l'action de préférence de catégorie AP2 : 10 000 €
- Report à nouveau : 316 187 €

Rappel des dividendes distribués :

L'assemblée générale rappelle que les sommes distribuées, à titre de dividendes, au cours des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2019	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
30/06/2018	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
30/06/2016	72 750,00 €	0,00 €	0,00 €

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 20 000,00 euros, sur l'action de préférence « AP1 », et de 10 000,00 euros sur l'action de préférence « AP2 ».

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) du 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – Conventions règlementées

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L227-10 du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – Pouvoir en vue des formalités

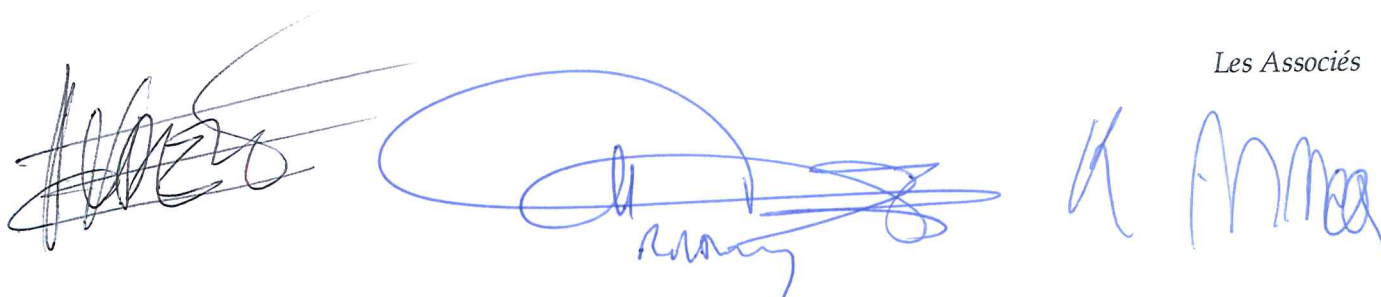
L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Les Associés



EMERGENCE

102, rue Henri Barbusse

95 100 ARGENTEUIL

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Comptes annuels – Exercice clos le 30 juin 2020

Michel Rouchy
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

1 bis, avenue de Gravelle
94 220 Charenton-Le-Pont
TEL : 01.43.75.77.90

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 30/06/2020

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée EMERGENCE,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société EMERGENCE relatifs à l'exercice clos le 30/06/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilité du (des) commissaire(s) aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comprennent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, dans toute façon garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

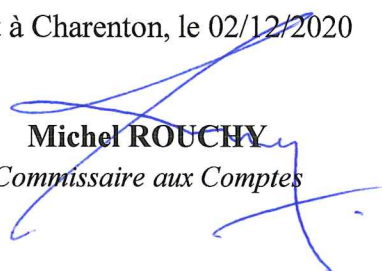
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevée que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charenton, le 02/12/2020


Michel ROUCHY
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2020 12			Exercice N-1 30/06/2019 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement	95 132	61 142	33 990	57 017
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	5 296	3 982	1 314	1 234
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	4 201	4 201		232
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	80 544	32 193	48 350	38 858
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	1 770 578		1 770 578	1 545 828
	Créances rattachées à des participations	1 043 372		1 043 372	759 043
	Autres titres immobilisés	171 600		171 600	
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	21 193		21 193	43 394
	Total II	3 191 915	101 519	3 090 397	2 445 606
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	91 735		91 735	36 000
	Autres créances	106 784		106 784	70 062
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	62		62	30
	Disponibilités	24 232		24 232	113 579
	Charges constatées d'avance (3)	770		770	
	Total III	223 582		223 582	219 671
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I-II+III+IV+V+VI)	3 415 498	101 519	3 313 979	2 665 277

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2020 12	Exercice N-1 30/06/2019 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	500 000	3 000
	Réserves		
	Réserve légale	300	300
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	125 688	523 705
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	232 104	127 842
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	858 091	654 848
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
DETTES (I)	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
Comptes de Régularisation	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 151 146	1 285 227
	Concours bancaires courants	23 370	2 045
	Emprunts et dettes financières diverses	683 146	590 747
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 927	65 246
	Dettes fiscales et sociales	124 283	67 164
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	368 750	
	Autres dettes	17 266	
	Produits constatés d'avance (1)		
Comptes de Régularisation	Total IV	2 455 888	2 010 429
	Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 313 979	2 665 277

(1) Dont à moins d'un an

1 588 200

336 436

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2020 12			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	30/06/2019 12
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	429 467		429 467	353 712
Chiffre d'affaires NET	429 467		429 467	353 712
Production stockée				13 759
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 835	5 067
Autres produits			64	8
Total des Produits d'exploitation (I)			438 366	372 545
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			202 565	172 516
Impôts, taxes et versements assimilés			6 351	14 794
Salaires et traitements			139 890	97 701
Charges sociales			53 688	40 732
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			35 505	22 294
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			65	2
Total des Charges d'exploitation (II)			438 063	348 038
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			303	24 507
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2020 12	Exercice N-1 30/06/2019 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)	1 567	1 672
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	283 234	133 162
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	284 802	134 834
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	33 144	29 715
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	33 144	29 715
2. Résultat financier (V-VI)	251 658	105 118
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	251 960	129 625
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 180	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		15
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII	5 180	15
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 536	1 348
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	22 501	450
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII	25 037	1 798
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	19 857	1 783
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	728 348	507 394
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	496 244	379 552
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	232 104	127 842

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

13 608 13 608

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Evaluation des amortissements	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	8
Disponibilités en Euros	8
Produits à recevoir	8
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	10
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait marquant est à signaler au cours de cet exercice

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	95 132		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	8 797		700
Installations générales agencements aménagements divers	54 377		20 381
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 048		737
TOTAL	59 426		21 118
Autres participations	2 259 996		496 640
Prêts, autres immobilisations financières	43 394		
TOTAL	2 303 390		496 640
TOTAL GENERAL	2 466 745		518 458

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			95 132	95 132
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 497	9 497
Installations générales agencements aménagements divers			74 759	74 759
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 785	5 785
TOTAL			80 544	80 544
Autres participations			2 756 636	2 756 636
Prêts, autres immobilisations financières			43 394	43 394
TOTAL			2 800 030	2 800 030
TOTAL GENERAL			2 985 203	2 985 203

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	38 115	23 027		61 142
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 331	852		8 183
Installations générales agencements aménagements divers	16 114	11 230		27 344
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 453	396		4 849
TOTAL	20 567	11 626		32 193
TOTAL GENERAL	66 013	35 505		101 519

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	23 027				
Autres immob.incorporelles TOTAL	852				
Instal.générales agenc.aménag.divers	11 230				
Matériel de bureau informatique mobilier	396				
TOTAL	11 626				
TOTAL GENERAL	35 505				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 043 372	0	1 043 372
Autres immobilisations financières	21 193	0	21 193
Autres créances clients	91 735	91 735	
Personnel et comptes rattachés	34	34	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	383	383	
Impôts sur les bénéfices	9 725	9 725	
Taxe sur la valeur ajoutée	32 469	32 469	
Divers état et autres collectivités publiques	5 077	5 077	
Débiteurs divers	59 095	59 095	
Charges constatées d'avance	770	770	
TOTAL	1 263 853	199 288	1 064 565

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	23 370	23 370		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 151 146	283 458	772 862	94 826
Emprunts et dettes financières divers	328 103	328 103		
Fournisseurs et comptes rattachés	87 927	87 927		
Personnel et comptes rattachés	38 139	38 139		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 930	48 930		
Taxe sur la valeur ajoutée	28 718	28 718		
Autres impôts taxes et assimilés	8 496	8 496		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	368 750	368 750		
Groupe et associés	355 043	355 043		
Autres dettes	17 266	17 266		
TOTAL	2 455 888	1 588 200	772 862	94 826
Emprunts remboursés en cours d'exercice	209 081			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	5 000.0000	100			100

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	171 600
Créances clients et comptes rattachés	36 000
Autres créances	5 460
Total	213 060

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 708
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 533
Dettes fiscales et sociales	59 687
Autres dettes	320
Total	121 248

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	770
Total	770

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
CA PRESTATION DE SERVICE	429 467
Total	429 467

Répartition par secteur géographique	Montant
CA FRANCE	429 467
Total	429 467

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS EMERGENCE
95100 ARGENTEUIL

Page : 10

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - ETABLISSEMENTS LABICHE - LES AMBULANCES GEFER - DELTA AMBULANCES - AIR ASSISTANCE AMBULANCES - MAISON B2R	7 622	159 257	100.00	461 604	461 604			907 358	1 231	39 600	
	18 294	225 188	100.00	592 414	592 414			981 343	24 730	100 000	
	7 600	222 307	95.00	183 200	183 200			722 589	19 756	32 000	
	8 000	223 460	95.00	302 800	302 800			1 217 095	3 948	100 000	
	1 000	196	95.00	950	950			32 546	196		
- Participations détenues entre 10 et 50 % - RUEIL 92 MALMAISON - 911 EMERGENCY	2 000	272 197	50.00	1 000	1 000			1 080 855	29 592		
	4 000	110 445	49.00	1 960	1 960			454 036	3 865		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	5 180	
Total	5 180	
Charges exceptionnelles		
- CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES	1 887	
- AMENDES	649	
- VNC IMMO FIN	22 501	
Total	25 037	